


Cler'Quoi ?

ÉDITO

près un été sous la pluie, heureusement « sauvé » par une belle arrière-saison, le moment est venu de voir un certain nombre de projets se concrétiser.

Tout d'abord, nous avons pu renouer avec une vie sociale à travers l'organisation de plusieurs événements sur notre commune qui ont d'ailleurs trouvé leur public. Côté travaux, à Audenfort, l'extrémité de l'impasse du Gué est désormais métamorphosée, avec un nouveau paysage en lieu et place des anciens bassins de pisciculture en béton. Au Hamel, la réfection complète de la chaussée de l'impasse de la Pisciculture doit débuter mi-octobre.

Enfin, la vie associative n'est pas en reste : ainsi, une bibliothèque associative, soutenue par la mairie, sera inaugurée à la fin du mois. Je tiens à saluer tout particulièrement l'engagement des bénévoles qui ont permis à cette belle idée de voir le jour, ainsi que les élèves du RPI qui ont redoublé de créativité pour trouver un nom à cette bibliothèque.

Plus largement, merci à tous les bénévoles, élus du conseil ou non, qui rendent notre commune bien vivante à travers l'organisation d'une vie collective, dont on a pu mesurer par son absence lors de la crise sanitaire, à quel point celle-ci nous est précieuse.

Votre maire, Aurélien DOMMANGET



Randonnée du 16 juillet 2021

LA VIE DE LA COMMUNE

Travaux

Les travaux de renaturation du site de l'ancienne pisciculture d'Audenfort ont bien avancé durant l'été.

L'ensemble des éléments constituant les anciens bassins en béton a été démoli et évacué.

Un nouveau bras de rivière permettant la libre circulation des poissons et sédiments a été réalisé, et mis en eau fin septembre. Le paysage est désormais tout autre... Même si un certain nombre d'arbres ont pu être conservés, des travaux de plantation doivent encore avoir lieu pour redonner au site un caractère le plus naturel et possible et favoriser ainsi la biodiversité.



Cérémonies

La commémoration du 11 novembre aura lieu au Monument aux morts à 11h. Une chorale composée des élèves de l'école de Clerques y participera.

Le Sous-Préfet de Saint-Omer se rendra à Clerques pour y visiter la commune en compagnie du maire et de ses adjoints. Sa venue sera l'occasion de distinguer notre précédent maire, Marc Garénaux, en tant que maire honoraire, titre honorifique décerné pour les années passées au service de la commune. Cette cérémonie ouverte au public aura lieu le samedi 23 octobre à 10h30 à la salle des fêtes, et sera suivie d'un verre de l'amitié.

La collecte de papiers

Nous tenions à vous sensibiliser sur la présence du conteneur de recyclage sur le parking de la salle des fêtes, qui accueille papiers imprimés (tracts publicitaires), journaux, magazines, papiers cartonnés, cartons. Ce petit geste a une double fonction. Tout d'abord une fonction écologique puisque cette collecte participe à l'économie circulaire du papier. Concrètement lorsque les conteneurs sont pleins, leur contenu est collecté et recyclé à Lumbres. Avec 100 kg de papiers usagés triés, on crée 90 kg de papier neuf ! De plus, cette valorisation des déchets génère des revenus : l'argent ainsi récupéré est restitué aux communes, qui peuvent en faire bénéficier des associations. Il s'agit pour nous de l'association de l'école du RPI. Les sommes récoltées permettent à nos enfants de faire des activités, voyages... Continuons donc à bien recycler pour cette belle cause.

Le recensement de la population

Le recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Il est obligatoire et confidentiel.

A quoi sert le recensement?

Pour l'Etat : définir les politiques publiques nationales.

Pour la commune : définir la contribution de l'État au budget de la commune (Dotation Globale de Fonctionnement), déterminer le nombre d'élus au conseil municipal, le cas échéant décider des programmes de rénovation et des équipements collectifs.

Comment se déroulera le recensement?

- Un agent recenseur vous déposera des documents explicatifs .
- Vous aurez une date limite pour répondre, qui sera écrite sur ces documents.
- Il est préférable de répondre par internet mais une réponse écrite sera possible et dans ce cas l'agent recenseur repassera chercher les documents à votre domicile.

Qui sera recensé?

- Personnes résidant dans les logements, y compris les conjoints éloignés pour raisons professionnelles et les élèves ou étudiants mineurs qui résident ailleurs pour leurs études.
- Personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles.
- Seront recensés dans une autre commune: les étudiants majeurs résidant hors de la commune pour leurs études, les personnes ayant leur résidence familiale dans la commune mais résidant habituellement ailleurs (exemple: personne en maison de retraite), les élèves ou étudiants mineurs résidant dans la commune pour leurs études mais ayant leur résidence familiale ailleurs.

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée à partir du jeudi 23 décembre pour les fêtes. Réouverture le mardi 4 janvier 2022.

Des courriers ont été distribués aux personnes de plus de 60 ans, les invitant à participer à des ateliers gratuits d'octobre 2021 à juin 2022. Il s'agit d'un projet auquel ont travaillé vos élus et qui répond à diverses demandes ou besoins des habitants (voir détails dans éditions précédentes): prévention des chutes et gymnastique adaptée, informatique, droits sociaux et financiers, sécurité routière, mémoire, premiers secours.

Inscriptions d'hiver pour les Restos du Cœur. Les personnes souhaitant bénéficier des actions des Restos doivent se rendre au 26 rue Jules Guesdes à Lumbres soit le mardi 9/11 de 14h à 17h, soit le vendredi 12/11 de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Le dossier doit être complet. Pour tous renseignements: M. SETAN au 06 11 74 97 51 ou M. FERIAU au 06 21 64 85 30.

La mairie est ouverte au public le mardi de 10h30 à 12h et le samedi de 10h30 à 12h00. Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.
Demandes de rendez-vous: appel pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32 ou mail à mairieclercques@wanadoo.fr
En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90



Facebook: Bien vivre à Clerques

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous remercie pour votre participation aux animations proposées .

La randonnée, suivie d'un repas champêtre sous chapiteau, le vendredi 16 juillet, a réuni 270 convives et un peu plus de marcheurs. La météo était de la partie et la soirée s'est achevée tard pour certains, dans une bonne humeur partagée.



La brocante route de Guémy a réuni 38 exposants et beaucoup de visiteurs et d'acheteurs, sous une journée ensoleillée. Pendant que les enfants chahutaient dans le jeu gonflable, les parents se sont rassemblés autour d'une consommation sous le chapiteau de la Taverne du Semeur.

PROGRAMME DE FIN D'ANNÉE 2021

11 novembre : Après la commémoration au monument aux morts, rendez-vous pour un apéritif à la salle des fêtes. Un repas sera organisé à la Taverne du Semeur, offert aux personnes de plus de 65 ans.

20 novembre : Brocante spéciale enfants à la salle des fêtes.

04 décembre : Fête de la Saint-Nicolas à la salle des fêtes.

Pour ces trois animations, des informations détaillées seront distribuées prochainement.

LA CHOUETTE BIBLIOTHÈQUE

C'est avec grand plaisir que nous pouvons vous annoncer l'ouverture de la bibliothèque associative pour la fin du mois d'octobre. Les bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pour préparer cet événement. Ils ont monté des étagères, trié et répertorié plus de 2000 livres et sont impatients de pouvoir accueillir leurs futurs lecteurs de tous les âges. L'échantillonnage est très large (romans, policiers, enfant...) et pourra satisfaire tous les férus de lecture.



L'inauguration aura lieu le mercredi 27 octobre à 14 heures en mairie.